



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

chefs d'entreprise

Question au Gouvernement n° 1120

Texte de la question

RÉMUNÉRATIONS PATRONALES

M. le président. La parole est à M. Jean-Yves Cousin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Jean-Yves Cousin. Monsieur le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville, il y a quelques jours, nous apprenions par la presse que certains dirigeants d'une grande banque française se voyaient attribuer des stock options en nombre important.

M. Patrick Roy. Scandaleux !

M. Jean-Yves Cousin. Quand on connaît le mécanisme des stock options, on comprend l'intérêt financier de l'opération une fois arrivée à son terme.

Le monde souffre d'une crise grave - la France n'échappe pas à la règle - et les Français la vivent douloureusement. Certaines familles connaissent le chômage. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Je vais, comme nous tous, à la rencontre de mes concitoyens dans des réunions publiques que j'organise dans les communes. J'y étais hier soir. Je les entends me dire leur indignation.

M. Marcel Rogemont. C'est indécent !

M. Jean-Yves Cousin. Cette indignation, monsieur le ministre, je la partage et je la relaie. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Je la relaie avec vous, mes chers collègues, auprès du Gouvernement. ("*Très bien !*" sur quelques bancs du groupe UMP.)

Monsieur le ministre, il faut de la morale et, avec la morale, il faut des règles. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Que comptez vous faire face à de telles situations ? Que comptez vous faire pour qu'elles ne puissent plus se reproduire ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

M. le président. La parole est à M. Brice Hortefeux, ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

M. Brice Hortefeux, *ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.*

Monsieur le député, vous faites partager au Gouvernement vos préoccupations et votre inquiétude, ainsi que les sentiments que, à l'écoute de vos concitoyens, vous recueillez sur le terrain, relatifs à la rémunération de certains dirigeants - et non de tous : vous avez raison d'établir des distinctions.

C'est précisément sur le terrain qu'il nous appartient de développer et d'expliquer toutes les mesures de solidarité prises en faveur des classes moyennes et des plus défavorisés.

Je pense à la prime de 500 euros qui sera versée à 240 000 travailleurs précaires, à l'augmentation de 6,9 % du minimum vieillesse, qui concerne 400 000 personnes, à la prime de solidarité active de 200 euros qui sera versée à 3,8 millions de foyers, (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) à la prime de 150 euros qui sera versée à 3 millions de familles modestes, aux bons d'achat de 200 euros qui seront distribués à 1,2 million de foyers et à la suppression des deux derniers tiers provisionnels pour 6,5 millions de nos concitoyens.

Vous avez raison de partager la conviction que la solidarité n'est pas un simple slogan mais doit être une réalité : 10 millions de foyers en bénéficieront d'ici au mois de juin grâce à l'action du Gouvernement et de la majorité.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP - Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Yves Cousin](#)

Circonscription : Calvados (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1120

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 25 mars 2009